

Commission permanente du Conseil général du 5 juin 2008

Une délibération de cette réunion de la Commission permanente concernant la délégation de Pascal Popelin

Attribution d'une subvention à l'association « Amicale du nid »

Cette association, qui mène des actions de sensibilisation sur le fait prostitutionnel, propose également des places d'accueil mère-enfant. Au titre du financement de la structure implantée en Seine-Saint-Denis (qui accueilli en 2007 39 familles dont 52 enfants), Pascal Popelin a proposé une subvention de 50 000€ pour l'année 2008.